

## ❖ Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SER de Nairobi



### L'économie bleue au Soudan

L'action en faveur du développement de l'économie bleue est encore embryonnaire au Soudan. L'impact de ce secteur se limite presque aux ports. Malgré des problèmes techniques et politiques, gravement affectant le trafic dans les six ports du pays, la contribution du secteur portuaire au PIB est estimée entre 20 % et 30 %. La production halieutique s'élève à moins de 0,4 % du PIB malgré des ressources importantes : zones humides couvrant 10 % du pays, 2000 km du Nil et un littoral de 853 km. La pêche se caractérise par des méthodes artisanales, tant dans les eaux douces que sur la côte de la mer Rouge. Le Soudan reste faiblement aligné sur les priorités stratégiques de l'UNOC-3. Faute d'engagement politique, la présence du pays au sein des organisations internationales est faible. Dans le même temps, l'action des bailleurs est marquée par des initiatives à petite échelle. Le suivi de l'état des écosystèmes marins est freiné par l'absence de capacités techniques de contrôle.

### Une économie bleue encore marginale faute d'investissements et de volonté politique

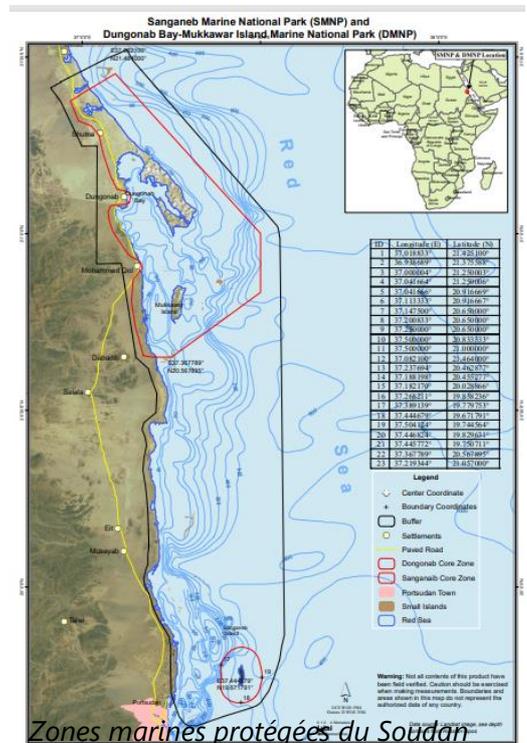
**L'économie bleue au Soudan reste largement sous-exploitée, malgré un important potentiel offert par des ressources maritimes et fluviales abondantes.** A l'exception des ports maritimes, et en raison du manque de mobilisation politique et d'investissement, la contribution de l'économie bleue au PIB se limite quasiment à la pêche artisanale. Pourtant, le Soudan compte environ un million d'hectares de plans d'eau, dont le plus important est un tronçon de 2000 km du Nil et ses affluents (près de la moitié du bassin du Nil). Les zones humides couvrent 10 % du territoire. Le Soudan compte également 5 lacs naturels, en plus de 7 réservoirs artificiels formés à la suite de la construction de barrages, dont celui du haut barrage d'Egypte. Le pays dispose par ailleurs d'un littoral de 853 km sur la mer Rouge offrant de nombreuses opportunités d'investissement dans les domaines halieutique, de transport maritime et de tourisme.

**Le Soudan a connu récemment une prise de conscience croissante de l'importance de l'économie bleue, accompagnée d'un engagement officiel accru en faveur du développement de ce secteur.** Début 2023, dans le cadre d'une initiative régionale soutenue par l'IGAD, les autorités soudanaises ont élaboré la *National Strategy for the Blue Economy (2023-2027)*. Conçue comme une plateforme de coopération intersectorielle, elle a été signée par les ministères des Finances, de l'Irrigation, de l'Agriculture, des Transports et des Ressources animales.

**Cependant, le Soudan reste faiblement aligné sur les priorités stratégiques de l'UNOC-3,** tant en matière d'engagements politiques qu'en capacité d'action opérationnelle. Concentré sur la crise interne liée à la guerre civile, il ne participe pas non plus aux négociations sur la biodiversité marine.

**Le ministère des Ressources animales et de la Pêche est l'autorité en charge de la pêche et de l'aquaculture dans les eaux douces et territoriales.** Le secteur des transports dépend de deux autorités relevant du ministère des Transports : la *Sudan Ports Corporation*, en charge des ports et transports maritimes, et la *River Ports Corporation*, dont relève le transport fluvial. Autrefois plus actif, le transport fluvial a aujourd'hui quasiment disparu, à l'exception de deux lignes : une pour le transport de passagers entre le Soudan et l'Égypte et l'autre pour le transport de marchandises entre le Soudan et le Soudan du Sud.

**Alors que le potentiel de la pêche est estimé à plus de 110 000 tonnes par an, la production actuelle ne dépasse pas 37 000 tonnes, soit moins de 0,4 % du PIB.** Ce secteur, largement dominé par les méthodes artisanales, emploie environ 14 000 personnes. La contribution de l'aquaculture reste marginale malgré des



Zones marines protégées du Soudan

Source: [UNESCO](https://unesco.org/)

expérimentations de longue date. Sur les 136 espèces de poissons enregistrées, seules 20 sont exploitées. Le manque d'investissements, de planification adéquate et de personnel qualifié constitue un frein majeur au développement de cette industrie. Pourtant, la mer Rouge offre un potentiel important pour l'aquaculture notamment pour la production d'huîtres et de perles. La production halieutique y est actuellement de 3500 t/an, vendue pour l'essentiel à l'état frais, alors que la FAO estime à 10 000 tonnes le potentiel de la pêche artisanale dans la mer Rouge.

**Le Soudan dispose de 6 ports, qui représentent la principale contribution de l'économie bleue dans le PIB.** Le port de Port Soudan, premier du pays et infrastructure stratégique pour l'économie maritime, fait face depuis plusieurs années à de graves perturbations d'ordre politique et technique. Ces difficultés ont provoqué une chute du trafic portuaire qui affiche une tendance à la baisse, passant de 12,6 Mt en 2019 à 6,9 Mt en 2024. L'Etat de la Mer Rouge comprend également deux ports dédiés à l'exportation d'animaux vivants ainsi que trois ports pétroliers.

### Le manque de capacités techniques freine le développement durable des ressources

**Le Soudan ne dispose pas de stratégie spécifique en matière de protection de l'environnement marin.** Les déchets plastiques, qu'ils soient d'origine côtière ou maritime, ne font l'objet d'aucun suivi systématique. Le secteur de la pêche est faiblement encadré, et la pêche illégale demeure largement incontrôlée faute de capacités techniques. Les données disponibles sur l'état des écosystèmes marins sont à la fois rares et fragmentaires. Cette situation entrave le développement durable des ressources et freine l'intégration du pays dans les initiatives régionales liées à l'économie bleue.

### Soutien des bailleurs marqué par des initiatives à petite échelle

**En l'absence d'une stratégie claire pour l'économie bleue, la présence du Soudan au sein des organisations régionales demeure réduite.** Cependant, le pays est membre de l'organisation régionale PERSGA (*Regional Organization for the Conservation of the Environment of the Red Sea and Gulf of Aden*). Cette organisation qui regroupe également l'Égypte, Djibouti, la Jordanie, l'Arabie saoudite, la Somalie et le Yémen a pour mission de coordonner les efforts des pays membres en matière de conservation de l'environnement marin de la mer Rouge. Son action est tout de même restreinte par le manque de financement et de coordination efficace. **L'engagement des bailleurs reste limité à des initiatives à petite échelle.** Ainsi, le PNUD a mis en œuvre, avec des financements de l'UE et de l'Italie, un projet visant le renforcement de la chaîne de valeur de la pêche à travers la fourniture de financements, d'équipement et de formation. Cependant, la FAO a lancé en 2020 une initiative plus structurelle pour assister les autorités dans l'élaboration d'un plan national d'un développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Cette initiative a pour objectif global d'aider le ministère des Ressources animales à identifier des projets d'investissement, et à mobiliser des investisseurs et des financements.

**Les aires marines protégées constituent une piste de collaboration en matière de protection de la biodiversité et d'investissement, notamment du secteur privé, dans le tourisme maritime.** Le Soudan possède deux aires marines protégées reconnues au niveau international : Sanganeb et Dugonab, inscrites en 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces parcs abritent une biodiversité exceptionnelle, comprenant des récifs coralliens, des dugongs, des dauphins et plusieurs espèces de tortues marines.